**« Ici, on cultive des légumes, pas vos déchets !»**

**Nouvelle campagne menée à nom de la ville/commune pour lutter contre les déchets sauvages**

**Date de l’envoi – Du 05 février au 1er mars, la commune de XXX participera, comme 54 autres communes en Wallonie, à la troisième édition de l'opération « Champs et Pâturages plus propres », proposée par Be WaPP en collaboration avec la FWA et la FUGEA. L’objectif de cette action est d’interpeller l’ensemble des citoyens et plus particulièrement les automobilistes et les marcheurs à la problématique des déchets sauvages jetés le long des champs et des pâtures.**

Les citoyens de XX verront bientôt apparaître les premiers visuels de Be WaPP. La campagne est illustrée autour de 3 panneaux placés en bords des champs et pâtures. Le premier représente la photo d’un agriculteur ou d’une agricultrice qui cultive des légumes ou qui élève du bétail. Le visuel est accompagné du message :"Ici, on cultive des légumes ou on élève du bétail…". Le second panneau met en scène un Ambassadeur de la Propreté[[1]](#footnote-2) qui complète le premier message en disant :

"Pas vos déchets !".

Après quelques semaines sur sites, les deux panneaux seront complétés par un troisième mentionnant les amendes encourues pour l’abandon de déchets dans l’espace public.

Interpeller et sensibiliser les citoyens là où sont jetés les déchets, c’est bien, mais travailler en parallèle au sein des points de vente d’où proviennent certains de ces déchets, c’est mieux ! La campagne de Be WaPP sensibilisera également les consommateurs sur les lieux de vente de produits emballés par le biais d’affiches et de wobblers[[2]](#footnote-3).

*« La nécessité d’agir au niveau des déchets sauvages aux abords des zones agricoles était évidente pour le Collège communal explique M/Mme XXX, échevin.e/Bourgmestre de la commune XXX. Il est temps de faire prendre conscience aux pollueurs que les impacts de ces déchets sont considérables tant pour la nature et le bétail que pour les récoltes de nos agriculteurs, mais également pour l’homme. Toute la chaine alimentaire peut se retrouver impactée par les déchets et donc, notre assiette aussi ! »* cette quote est un exemple et peut être adaptée.

**La campagne démarrera le 5 février pour se terminer le 1er mars.** Des mesures de la malpropreté seront effectuées par Be WaPP avant et après la campagne afin d’évaluer l’impact de cette action de sensibilisation.

**Liste des 55 communes participantes**

• Province du Hainaut : Ath, Enghien, Erquelinnes, Estaimpuis, Estinnes, Fleurus, Frasnes-lez-Anvaing, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Honnelles, Juprelle, Lessines, Leuze-En-Hainaut, Mons, Mont de l'Enclus, Mouscron, Quévy, Silly, Thuin et Tournai

• Province de Liège : Amay, Awans, Bassenge, Clavier, Donceel, Ferrières, Hamoir, Jalhay, Olne, Oreye, Plombières, Soumagne, Villers-le-Bouillet et Waimes.

• Province de Namur : Anhée, Gesves, Hastière, Jemeppe-sur-Sambre et Wasseiges.

• Province du Brabant Wallon : Beauvechain, Chastre, Court-Saint-Etienne, Ittre, Jodoigne et Villers-la-Ville.

• Province du Luxembourg : Attert, Aubange, Bertrix, Étalle, La Roche-en-Ardenne, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Saint-Hubert, Tenneville, Vielsalm et Virton.

**Contact presse**

Pour tout renseignement supplémentaire ou demande d’interview, merci de contacter XXX par mail XXX ou par téléphone XXX

*Le présent communiqué est fourni comme exemple personnalisable en fonction des besoins de la commune et n'implique en aucun cas une responsabilité de la part de Be WaPP.*

1. Un Ambassadeur de la Propreté est une personne qui peut agir en tant que citoyen ou représenter une entreprise, une école, une association, … bref, une personne qui souhaite maintenir une rue ou un quartier propre. Par son action, l’Ambassadeur pose un acte concret, montre l’exemple et prouve qu’il appartient à chacun d’entre nous de respecter l’espace dans lequel nous vivons. Plus d’informations via <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/ambassadeurs/>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Le wobbler est un type de « stop-rayon » qui s’installe au sein des rayons des commerces et apporte une extra-visibilité au produit ou au message que l’on veut diffuser. Fabriqué en carton ou en PVC souple, il est fixé par un système d’accroche mobile qui déclenche une légère oscillation au passage du consommateur, d’où son appellation. [↑](#footnote-ref-3)